

Édition juin 2014 / 6ème parution

remering

le magazine d'information
de Rémering-lès-Puttelange

BUDGETS COMMUNAUX
Bilans et comptes rendus

RYTHMES SCOLAIRES
Modifications des horaires
scolaires

LA POSTE
La première boîte
aux lettres

INTERNET
Nouveau site internet

ÉCOLE
Vive le cirque

E. Niesser



1er coup de pelle du giratoire



11 novembre



anniversaire de la doyenne du village

voeux



NRA



ouvriers communaux



NRA



NRA



6^{ème} Édition SOMMAIRE



COUVERTURE
TABLEAU
d'Evelyne NIESSER

PAGE 2
LE MOT DU MAIRE

PAGE 3
TROMBINOSCOPE

PAGE 4
PROJETS

PAGE 6
EN BREF

PAGE 8
CIRCULATION

PAGE 10
BUDGETS

PAGE 12
SITE INTERNET

PAGE 13
CPA

PAGE 14
RYTHMES SCOLAIRES

PAGE 16
ROND POINT

PAGE 18
PORTRAITS

PAGE 19
La première boîte aux lettres

PAGE 21
HISTOIRE

PAGE 20
SARRE À CONTES

PAGE 22
L'ÉCOLE FAIT SON CIRQUE

PAGE 24
FIT' MOUV

PAGE 26
LES CORDÉES

PAGE 28
TAEKWONDO

PAGE 29
N° d'urgence
NOS PARTENAIRES

PAGE 32
ÉTAT CIVIL

COUVERTURE : AGENDA

rem' mag

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE LA MOSELLE
ARRONDISSEMENT DE
SARREGUEMINES

COMMUNE DE
RÉMERING-LÈS-PUTTELANGE

25, Rue Saint-Jean
57510 RÉMERING-LÈS-
PUTTELANGE

Commune Sinistrée arrêté
minist. 31/08/1945

Tél 03 87 09 42 60

Fax 03 87 09 56 11

mairie.remering-les-
puttelange@wanadoo.fr

www.mairie-
remeringlesputtelange.fr

Permanence du Maire
MARDI 17 h / 19 h
et sur rendez-vous

Permanence de la
première Adjointe
LUNDI 9 h 30 / 11 h
et sur rendez-vous

HORAIRES D'OUVERTURE
DE LA MAIRIE
LUNDI 9 h / 11 h 30
MARDI 17 h / 19 h
JEUDI 9 h / 11 h 30
VENDREDI 9 h / 11 h 30



RÉMERINGEOISES, RÉMERINGEOIS

LE MOT DU MAIRE



Je tiens à féliciter l'ensemble des électeurs qui se sont déplacés au bureau de vote le 23 mars dernier afin d'accomplir ce devoir civique essentiel pour la démocratie locale.

Je remercie chaleureusement toutes celles et tous ceux qui ont accordé et renouvelé leur confiance à notre rassemblement de femmes et d'hommes qui ont en commun cette volonté de faire avancer notre village.

De même, je renouvelle mes remerciements aux conseillers municipaux sortants pour leur contribution au cours des six dernières années.

Beaucoup de projets ont été réalisés pendant mon premier mandat de maire pour améliorer l'image de notre village et le bien-être de ses habitants. Il n'en demeure pas moins qu'il reste encore beaucoup à faire et les impatiences sont, bien sûr,

pleinement légitimes et compréhensibles. Avec mon équipe, renouvelée d'un tiers, je souhaite continuer notre tâche dans le même état d'esprit, même s'il faudra probablement limiter les investissements au regard du contexte économique global.

En effet le mandat qui débute sera plus que jamais celui de la responsabilité et de l'exigence. On entend à longueur de journée dans les médias que notre pays vit une crise financière et sociale persistante et que les dotations de l'Etat vont connaître une baisse encore plus forte et sans précédent. Ces diminutions auront des conséquences inévitables sur les investissements des collectivités (ceux-ci représentent pourtant 71% de l'investissement public et font vivre beaucoup d'entreprises) et sur la délivrance des services essentiels aux habitants.

Notre défi sera de répondre, du mieux que possible, aux besoins des citoyens de notre commune, tout en limitant, par une gestion rigoureuse, les dépenses de celle-ci. Nous devons, dans ce contexte difficile, continuer à développer notre village de manière durable et moderne, tout en évitant d'utiliser le recours facile à l'emprunt et à l'augmentation générale des taxes.

Vous pourrez découvrir dans ce magazine d'information les projets en cours et à venir. Je remercie tous ceux et celles qui ont contribué de près ou de loin à la réalisation de ce REM'MAG édition JUIN 2014, dans sa nouvelle version.

En vous souhaitant de rester optimiste et confiant en l'avenir, je vous souhaite également, à l'approche des mois de juillet et d'août, de bonnes vacances.

Votre dévoué maire,
Jean-Luc ECHIVARD



JEAN-LUC ECHIVARD
Maire
Commission des finances
et Président de droit de
toutes les commissions



JEANNINE QUODBACH
1ère Adjointe
Vie associative - Gestion
bâtiments communaux - CPA -
Environnement, espaces verts
- Vie scolaire, communale



LAURENT KELLER
3e Adjoint
Urbanisme, travaux, voirie,
sécurité - Appel d'offres -
Vie associative -
Gestion bâtiments
communaux



**CHRISTOPHE
LEYDINGER**
2e Adjoint
CPA



CHANTAL TOUSCH
4e Adjointe
Vie scolaire, communale
- Information,
communication
- CPA - Vie associative -
Environnement, espaces verts
- Finances



NADINE VIGOUROUX
Appel d'offres - Information,
communication



CHRISTOPHE BLUM
Urbanisme, travaux, voirie,
sécurité - Appel d'offres - CPA
- Environnement, espaces verts -
Agriculture, forêt, chasse, pêche



JEAN-PAUL CAVATZ
Urbanisme, travaux, voirie, sé-
curité - CPA - Agriculture, forêt,
chasse, pêche



JEAN-JACQUES LINDEN
Conseiller délégué
Environnement, espaces verts - Agri-
culture, forêt, chasse, pêche - CPA



OLIVIER SEILER
Appel d'offres - Information,
communication



THIERRY POLLRATZKY
Finances - Appel d'offres
Information, communication



MAGALI SAUNIER
Information, communication



DIJANA QUINTUS
Vie scolaire, communale
Vie associative



NATHALIE KARST
Urbanisme, travaux, voirie,
sécurité - Agriculture, forêt,
chasse, pêche



CAROLINE BARDE
Urbanisme, travaux, voirie,
sécurité - Vie scolaire, com-
munale - Agriculture, forêt,
chasse, pêche

TROMBINOSCOPE



RÉALISATION D'UN PARKING EN FACE DU FSE (FOYER SOCIO-ÉDUCATIF).

TRANSFORMATION DU POS EN PLU :

Lors de la séance du jeudi 10 avril 2014, le conseil municipal de Rémering-lès-Puttelange a décidé, par délibération, d'engager la révision du Plan d'Occupation des Sols (POS) valant transformation du document en Plan Local d'Urbanisme (PLU).
La loi n° 2014-366 du 24 mars 2014 (dite loi ALUR) dans son article 135 stipule : SUPPRESSION DU POS : Les plans d'occupation des sols qui n'ont pas été mis en forme de PLU au plus tard le 31 décembre 2015 sont caducs à compter de cette date.

1) Pourquoi la mise en œuvre de cette procédure ?

La loi nous y oblige, et de plus, les dispositions du POS approuvé le 25 septembre 1979 sont souvent obsolètes et ne correspondent plus aux exigences actuelles d'aménagement et de développement de la commune. Pour information, il a été révisé pour la dernière fois le 22/06/2010.

2) Présentation du PLU :

Les principes :

- Le PLU couvre la totalité du territoire de la commune.
- Le PLU doit être compatible avec les différents documents de rang supérieur élaborés par l'Etat ou d'autres collectivités territoriales.
- Le PLU délimite les zones d'urbaines « U », à urbaniser « AU », les zones agricoles « A » et les zones naturelles « M ».
- Le PLU contient un règlement d'utilisation des sols.



Les objectifs :

- Au niveau habitat, urbanisation :
 - o Maîtriser la consommation d'espace, l'évolution démographique de la commune et son étalement,
 - o Permettre à la collectivité de maîtriser quantitativement et qualitativement les formes de son développement
- o Redéfinir l'affectation des sols sur l'ensemble du territoire
- Au niveau environnement, cadre de vie, développement durable :
 - o Protéger et valoriser les espaces naturels les plus sensibles
 - o Préserver l'activité agricole
 - o Concourir à un développement de la commune respectueux de l'environnement et du cadre de vie
 - o Respecter les objectifs du développement durable.

Le contenu :

- Le projet d'aménagement et de développement durable (PADD) définit les orientations d'aménagement retenues et énonce le projet de la municipalité.
- Le rapport de présentation analyse l'état initial, explique les choix retenus dans le PADD, justifie les dispositions réglementaires et évalue les incidences sur l'environnement.
- Le plan de zonage fait apparaître les zones de P.L.U (U, AU, A et N), les secteurs protégés (risques naturels, paysages à mettre en valeur...).
- Le règlement définit les occupations et utilisations du sol dans les zones retenues.
- Les annexes intègrent les servitudes d'utilité publique...
- Le zonage et le règlement doivent être en cohérence avec le PADD.**

3) La procédure

1. La prescription de la révision (délibération du conseil municipal) fixe les objectifs d'aménagement et les modalités de la concertation avec la population.
2. Le projet est arrêté et un bilan de la concertation est effectué (délibération du conseil municipal).
3. Le projet est mis à l'enquête publique (arrêté du maire).
4. Le document est approuvé (délibération du conseil municipal), il est alors opposable aux tiers.

4) La concertation avec la population

La concertation avec la population se déroule tout au long des études, elle est assurée par :

- l'ouverture d'un registre en mairie pour y consigner les observations éventuelles,
- une réunion publique,
- la parution dans le bulletin municipal d'informations,
- la mise en ligne d'informations sur le site Internet de la commune.

5) Suivi des études.

La réalisation et le suivi des études seront confiés à un bureau d'études. La première étape consistera à définir le projet d'aménagement et de développement durable (PADD). Il faudra compter 20 à 30 mois pour réaliser la révision du POS en PLU.

RAPPEL CONCERNANT LA CONCERTATION AVEC LA POPULATION :

Horaires d'ouverture de la mairie où vous pourrez consigner vos observations et souhaits sur un cahier prévu à cet effet :

Lundi, jeudi et vendredi de 9h à 11h30, et mardi de 17h à 19h.
Adresse du site Internet de la mairie où figureront les informations liées au futur PLU de la commune : <http://www.mairie-remeringlesputtelange.fr>

PROJETS

Pour augmenter le nombre de places de stationnement desservant le foyer socio-éducatif, la mairie et le stade de foot, un parking va être réalisé sur le terrain libre en face du FSE. Il aura une capacité d'une cinquantaine de places et devra être réalisé au même niveau que le terrain existant conformément aux règles de la loi sur l'eau. Une demande de subvention dans le cadre des amendes de police a été effectuée auprès du Conseil Général de la Moselle.

Cependant avant de réaliser les travaux, deux autres problèmes sont à régler :

- La conduite d'eau (vieille de 25 ans environ) qui alimente les vestiaires et le foyer des footballeurs et qui passe sous le futur parking va être changée pour éviter tout problème à court, à moyen ou long terme. Son financement sera pris en charge par le Syndicat intercommunal des eaux de Sarralbe.

- Les eaux pluviales venant de la rue de la Forêt, du lotissement des Prés et d'une partie de la rue Saint-Jean vont être reprises pour passer sous le futur parking et se jeter dans la rivière avec une conduite de diamètre 60 centimètres. En effet, le réseau d'évacuation actuel présente de nombreux points noirs : sous-dimensionnement, de nombreux angles droits, conduite passant sous la maison d'un particulier...

Conséquences : de nombreuses caves ont été inondées à plusieurs reprises, sous la pression de l'eau, des avaloirs se sont désolidarisés du caniveau, des tampons d'égout ont été soulevés et déplacés...

Les phénomènes météorologiques de ces dernières années, à savoir, des pluies intenses sur un temps très court, n'ont fait qu'amplifier le problème.

Ceux-ci étant de plus en plus fréquents, il est urgent d'agir. Le budget assainissement prendra en charge les travaux en section investissement.

CHEMIN RURAL :

Le chemin rural reliant la digue de notre bel étang à la rue des Champs va être empierré. Dès qu'il pleut ce chemin est impraticable, alors qu'il permet aux campeurs de rejoindre le centre du village en toute sécurité sans emprunter la route. Il sera aussi d'une grande utilité pour les marcheurs, joggeurs, VTTistes, cavaliers, agriculteurs, pêcheurs,...

CHEMINS FORESTIERS :

Deux tronçons de chemins forestiers entre les « Rives du lacs » et la route nationale reliant Puttelange-aux-Lacs à Saint-Jean Rohrbach vont également être empierrés. Notre partenaire de la gestion de la forêt, l'ONF, ainsi que les personnes qui réalisent des fonds de coupes ne peuvent plus accéder correctement à cette partie boisée. Ces chemins avaient déjà été empierrés en 2006 mais sans géotextile, ils seront refaits cette année dans les règles de l'art.



BOIS DE CHAUFFAGE

Pour les commandes de bois de chauffage mis en stères, s'adresser au secrétariat de la mairie de Rémering-lès-Puttelange (vendu pratiquement au prix coûtant pour les habitants du village), entre le 1er octobre et le 31 décembre de chaque année pour une livraison au printemps suivant. Le stock total vendu est de 400 stères et la commande maximum par foyer se chauffant au bois est de 15 stères.

ECLAIRAGE PUBLIC

Le troisième bilan de la mise en place de la régulation variation sur l'éclairage public de Rémering-lès-Puttelange est très satisfaisant.

Économie en 2011 =

2.760€ (sur la consommation) + 1.970€ (sur la révision) = 4.730€

Économie en 2012 =

2.218€ (sur la consommation) + 2.559€ (sur la révision) = 4.777€

Économie en 2013 =

3.105€ (sur la consommation) + 2.441€ (sur la révision) = 5.546€

Une diminution de notre consommation a permis de revoir les puissances des abonnements à la baisse, ce qui explique le très bon chiffre de l'économie réalisée sur la consommation en 2013.

Le coût de l'opération étant de 24.380€, on peut prétendre à un amortissement de moins de 5 ans (15.053€ réalisés, reste 9.327€ à économiser encore), et on annonce une hausse de 50% du coût de l'électricité d'ici 2017 (+ 5% en août 2014).

GAZPAR

GrDF prépare la modernisation du système de comptage et la commune vient de signer une convention avec celui-ci pour installer deux antennes relais.

Gazpar est le nom du compteur communicant de GrDF, qui permettra aux 11 millions de clients gaz naturel particuliers et professionnels de bénéficier de données de consommation quotidienne pour répondre à deux objectifs majeurs :

- l'amélioration de la qualité de la facturation grâce à une facturation systématique sur index réel (relevé sans dérangement, le client garde la possibilité d'être mensualisé, transmission de relevés de consommation mensuels, mise à disposition des données quotidiennes sur le site Internet du distributeur, possibilité d'obtenir des données horaires de consommation, ...)

- Le développement de la Maîtrise de la Demande d'Énergie (MDE) grâce à la mise à disposition plus fréquente des données de consommation.

En juillet 2013, les pouvoirs publics ont apporté leur soutien au lancement de la phase de généralisation du projet. Le planning prévoit un démarrage du déploiement fin 2015 avec un pilote qui durera un an. Le déploiement se poursuivra ensuite sur 6 ans, entre 2017 et 2022, en parallèle sur l'ensemble des régions françaises.



CONCOURS MAISONS FLEURIES

Au niveau communal, les personnes qui veulent participer au concours des maisons fleuries pour la première fois peuvent s'inscrire en mairie avant le 1er juillet de chaque année. Le jury passera observer les maisons le samedi 2 août 2014.

Au niveau départemental, les particuliers s'adresseront à leur commune pour s'inscrire. La clôture des inscriptions est fixée au 31 août 2014. Vous trouverez tous les renseignements nécessaires sur le site :

www.jefleurislaMoselle.com

MULTISPORTS COUVERT

CHANGEMENT DU RÉGLEMENT PAR ARRÊTÉ MUNICIPAL

Le multisports couvert et l'aire de jeux sont utilisables de 7h45 à 20h30 toute l'année par tout le monde, sauf les dimanches et jours fériés.

Les dimanches et jours fériés sont réservés de 7h45 à 20h30 aux enfants de 0 à 14 ans et leurs parents, et donc interdits pour les personnes de 14 ans révolus. Pour la tranquillité publique, tout rassemblement de plus de 2 personnes est interdit à partir de 20h30 autour et dans le multisports, devant l'école et dans les cours des écoles, sauf autorisation municipale.

Pendant et en-dehors des créneaux horaires cités ci-dessus, la commune se réserve un droit de jouissance ainsi qu'un droit d'autorisation aux associations ayant fait une demande préalable.

Rappels :

- Ne pas tirer continuellement et intentionnellement sur les parois de la structure, surtout quand vous jouez à deux, sinon prendre un ballon en mousse.

- Ne pas crier, hurler, parler trop fort.

- Ne pas fumer, manger, cracher à l'intérieur du multisports.

- Jeter les déchets, bouteilles, papiers ... dans une poubelle.

- Garer correctement son véhicule devant l'école ou son vélo dans les râteliers.

EN BREF

ACCUEIL AU CENTRE DE LOISIRS

Durant les vacances scolaires, vos enfants pourront fréquenter le foyer socio-éducatif dans le cadre de l'accueil de vacances « les Cigogneaux ». Les dates sont les suivantes :

-du lundi 7 au vendredi 11 juillet 2014.

-du lundi 15 au vendredi 18 juillet 2014.

-du lundi 25 au vendredi 29 août 2014.

-du lundi 20 au vendredi 24 octobre 2014.

Les inscriptions se font auprès de la responsable à l'accueil périscolaire.

La priorité est donnée aux inscriptions à la semaine.

Les Cigogneaux/OPAL

25 rue Saint-Jean

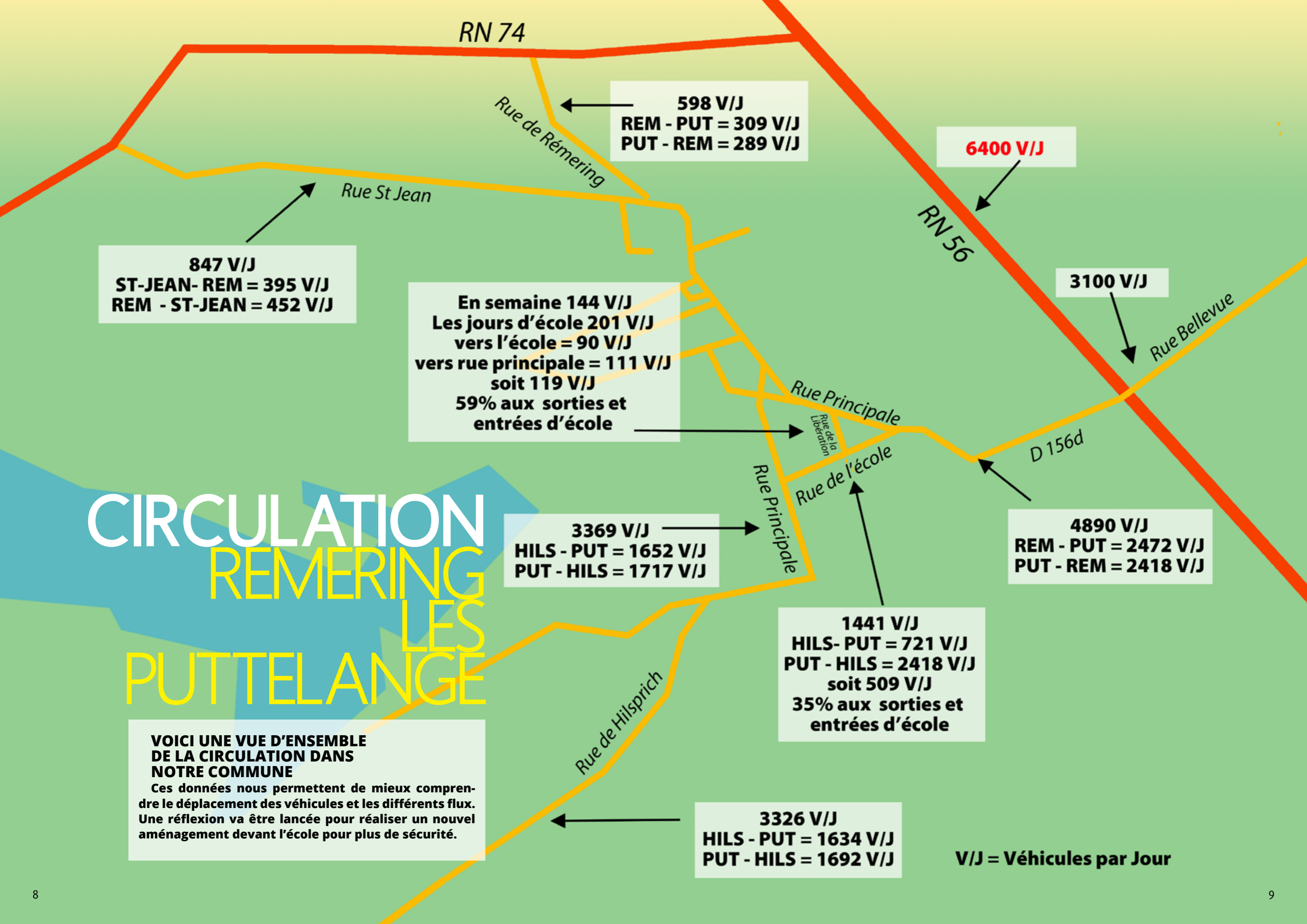
57510 REMERING-LES-PUTTELANGE.

Tél : 03.87.28.92.43/ 06.23.45.57.40

CIRCULATION REMERING LES PUTTELANGÉ

VOICI UNE VUE D'ENSEMBLE DE LA CIRCULATION DANS NOTRE COMMUNE

Ces données nous permettent de mieux comprendre le déplacement des véhicules et les différents flux. Une réflexion va être lancée pour réaliser un nouvel aménagement devant l'école pour plus de sécurité.

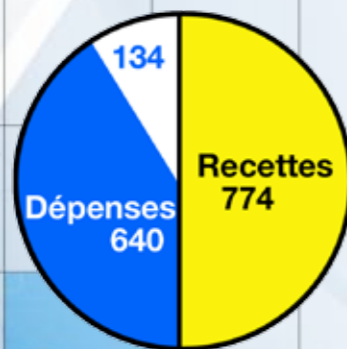


LES FINANCES DE LA COMMUNE

Le compte administratif enregistre dans sa section « fonctionnement », les opérations courantes qui se renouvellent régulièrement. Il est constitué des charges et des produits assurant le fonctionnement de la collectivité (charges à caractère général, dépenses de personnel, intérêts des emprunts, produits de la fiscalité locale, dotations de l'Etat).

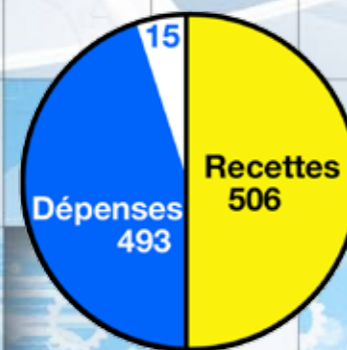
BUDGET GÉNÉRAL DE LA COMMUNE

(Chiffres en milliers d'euros)



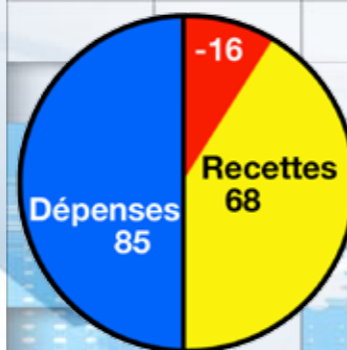
Les recettes de la Commune ont tendance à stagner, voire à diminuer sur certains postes. Ceci s'explique par le faible nombre d'habitations nouvelles et surtout par la réduction des dotations de fonctionnement versées par l'Etat. D'autre part, la Commune doit faire face à l'augmentation permanente des coûts de fonctionnement et reste donc extrêmement attentive à tout engagement de dépense nouvelle. L'excédent de fonctionnement représente notre capacité à autofinancer les investissements et à constituer une « épargne de sécurité » permettant de ne pas recourir à la hausse de la fiscalité locale.

CENTRE DE PEIN AIR



En dépit des difficultés que connaît globalement le tourisme local et les impacts négatifs de la hausse de la TVA, le Centre de Plein Air a vu ses recettes progresser par rapport à 2012 et présente un résultat positif. Nous espérons que les actions de dynamisation de l'offre permettront de maintenir cette tendance.

ASSAINISSEMENT



Le faible nombre de nouveaux raccordements explique en majeure partie le tassement des recettes par rapport aux années précédentes. La modernisation des installations permet de réduire les dépenses courantes de fonctionnement, mais insuffisamment en 2013. Le déficit constaté sera imputé sur les excédents de fonctionnement des années précédentes.

Le budget 2014 reflète la politique financière menée depuis plusieurs années par la Commune :

- offrir des services de qualité à la population et poursuivre l'effort d'investissement et de modernisation entrepris depuis 2008;
- maîtriser les dépenses de fonctionnement pour renforcer les marges de manœuvres financières de la Commune ;
- stabiliser les taux d'imposition
- éviter le recours à l'emprunt

LITIGE PORTANT SUR LE FNGIR

Nous avons signalé dans l'édition 2012 un litige entre la Commune et l'administration fiscale portant sur le « Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources ».

La fiscalité locale a été profondément modifiée par la réforme de la taxe professionnelle en vigueur depuis janvier 2010. Les entreprises sont assujetties à la nouvelle contribution économique territoriale (CET) qui vient désormais remplacer l'ancienne taxe professionnelle. Cet impôt est collecté par l'Etat, qui s'est engagé à ne pas léser les Communes par rapport à leurs recettes précédentes générées par la taxe professionnelle (TP).

Or, le produit global des nouvelles taxes sur les entreprises est loin de compenser celui de l'ancienne TP. De plus, un mécanisme complexe de transfert des recettes fiscales entre département et communes, complété par un système de « péréquation horizontale » rend les opérations de compensation particulièrement incompréhensibles.

Un fonds de compensation (FNGIR) a été mis en place par l'Etat : les services fiscaux calculent et comparent le montant touché par la collectivité avant la réforme avec celui qu'elle aurait touché après la réforme. La différence est soit récupérée au profit du FNGIR, dans le cas d'une collectivité « gagnante », soit reversée aux collectivités « perdantes ».

Nous avons observé dès 2011, une baisse globale de notre produit fiscal d'environ 8 à 10.000 € après reversement au FNGIR. Les explications demandées aux services fiscaux locaux, puis départementaux, n'ont pas permis de solutionner ce problème.

Notre propre analyse a conduit à pointer une erreur d'imposition commise par le Centre des Impôts de Sarreguemines, ayant imposé des emplacements du Camping Municipal à la taxe foncière et d'habitation en 2010. Ces impositions ont été dégrevées comme suite à la réclamation présentée par la Commune, car évidemment sans objet. Néanmoins, cette variation fictive des bases de la taxe d'habitation au titre de l'année 2010 (de 831.720 € à

941.000 €) a selon nous, entraîné une compensation trop faible au titre de la suppression de la taxe professionnelle. De plus, ce manque de recette était appelé à se renouveler chaque année !

Notre contestation auprès de la direction départementale des impôts ayant été rejetée fin 2012, nous aurions dû nous engager dans une procédure contentieuse, à l'issue incertaine. Nous avons alors, par l'intermédiaire de M. le Sénateur Todeschini que nous remercions ici, interpellé M. Pierre Moscovici, Ministre de l'Economie et des Finances.

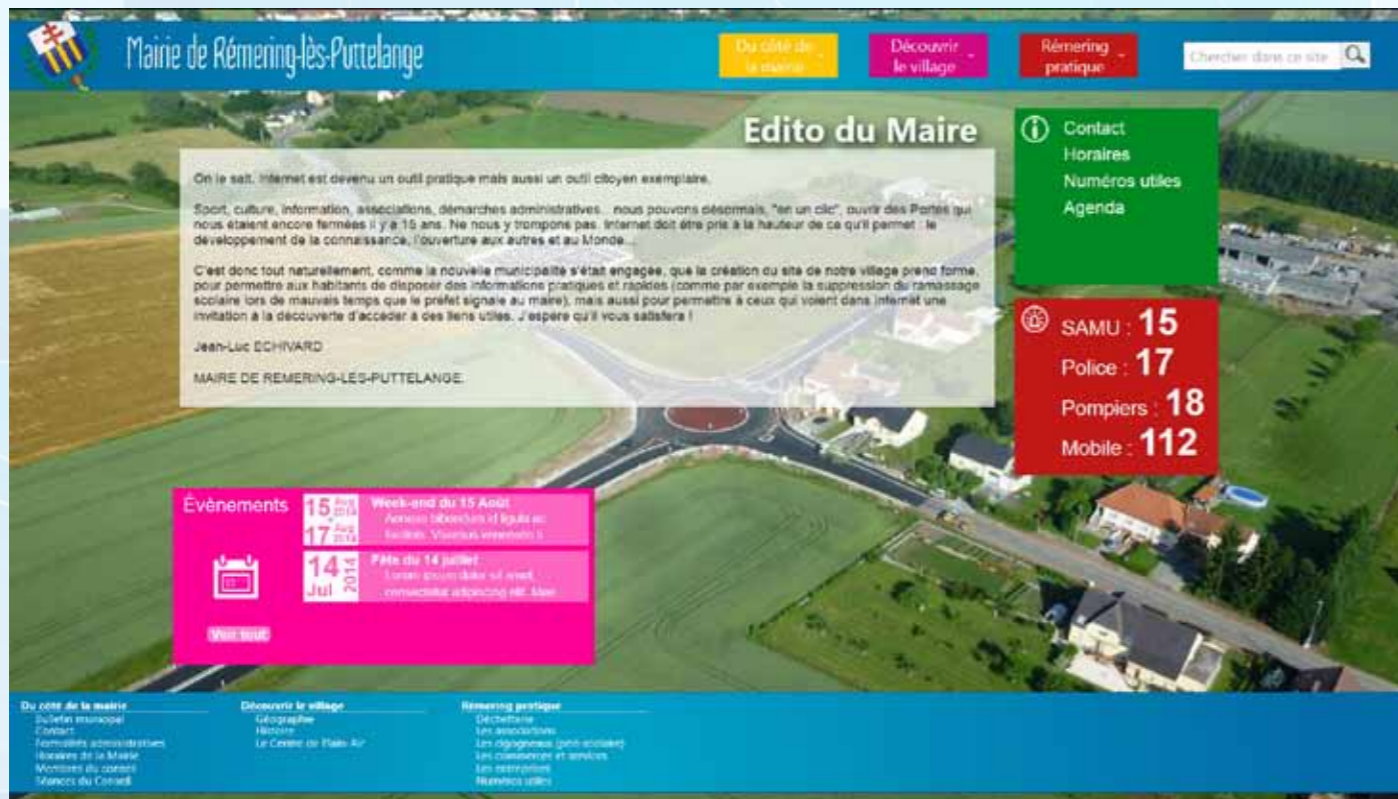
En mars 2014, nous avons eu la satisfaction de recevoir une réponse favorable à notre requête et admission de notre requête en révision des calculs de compensation de ce fameux FNGIR.

Dans ce contexte délicat de réformes successives et complexes de la fiscalité, la municipalité restera attentive à protéger nos finances locales dans l'intérêt de tous les contribuables de Rémering-les-Puttelange.

Aujourd'hui, l'informatique et internet font partie intégrante de notre quotidien : effectuer des démarches administratives, des achats, consulter son compte bancaire... La plupart des domaines sont « à portée de clic »

BIENTÔT

UN NOUVEAU SITE INTERNET POUR RÉMERING-LES-PUTTELANGE



Aujourd'hui, l'informatique et internet font partie intégrante de notre quotidien : effectuer des démarches administratives, des achats, consulter son compte bancaire... La plupart des domaines sont « à portée de clic ». Le site web actuellement en place a été créé et alimenté par Jean-Luc Echivard, aidé à ses débuts par un ami. Dès son lancement, le 2 mai 2008, le site rencontre un certain succès avec environ 91300 visites et une moyenne de 50 visiteurs par jour; il est apprécié des habitants du village comme des visiteurs venant de plus loin. Le forum a quant à lui dû être fermé suite à de nombreux pourriels et publicités qui arrivaient à passer la sécurité. Après un peu plus de six ans d'existence, le 1er septembre 2014, l'ancien site laissera sa place à un site entièrement nouveau. Plus moderne, plus accessible, plus dynamique et intuitif, il sera également plus complet et offrira bon nombre d'informations aux Rémeringoises et Rémeringeoises mais également à tous les internautes désirant découvrir notre village.

Véritable portail du village, il sera aussi un lien privilégié entre la Mairie et les habitants. Trois rubriques principales :
 - Du côté de la mairie : retrouvez dans cette rubrique toutes les informations liées à la mairie comme les bulletins municipaux, les comptes rendus de séances du conseil, les horaires et permanences, les contacts, les membres du conseil, ...
 - Découvrir le village : découvrez ici l'histoire de votre village, son patrimoine et le centre de plein-air,
 - Rémering pratique : cette rubrique regroupe toutes les informations pratiques sur la commune comme les associations, les commerces et services, les horaires de la déchetterie, les numéros utiles, ...
 Son contenu sera actualisé régulièrement et nous permettra de nous rapprocher des citoyens. Nous avons conçu et structuré le site pour que chacun y trouve son compte et se l'approprié. Nous l'avons voulu moderne, pratique et convivial. Notre souhait est qu'il devienne un outil de référence dans la vie de nos citoyens et qu'il favorise l'échange

avec les habitants et la participation à la vie communale. Le site sera évolutif et le gérer nous-même nous permettra d'ajouter ou de modifier des rubriques plus aisément. N'hésitez donc pas à venir y naviguer aussi souvent que nécessaire et nous donner votre avis. Rendez-vous à la rentrée ...



* QR CODE à scanner

Pour les smartphones ou tablettes sinon rendez-vous sur : www.mairie-remeringlesputtelange.fr

LETTRE D'INFORMATION DU CENTRE DE PLEIN-AIR DE RÉMERING-LES-PUTTELANGE

CPA INFO



2014 s'annonce comme une année transitoire pour l'évolution de notre camping. L'étude économique engagée en 2013, nous permet de voir l'avenir plus sereinement pour les 7 à 8 prochaines années, à condition de mettre en œuvre certains changements dans les aménagements et dispositions actuelles.

Mais envisager une évolution positive suppose que tout le monde fasse des efforts et se sente concerné.

Voici les principales mesures retenues pour l'amélioration du confort et du cadre de vie :

CHANGEMENTS PRÉVUS EN 2014 :

- Rénovation de plusieurs bâtiments (sanitaires,..)
- Réfection des allées, nettoyage des emplacements vides.
- Élagage, taille des haies,...
- Aménagement des aires des bennes « ordures ménagères ».
- Accès WIFI dans le camping (téléchargements limités).
- Nouvelle gérance du café-restaurant.

CHANGEMENTS PRÉVUS EN 2015 :

- Suppression du péage.
- Réaménagement de l'entrée devant l'accueil.
- Entrée gratuite pour les visiteurs (sans nuitée), seuls les accès au toboggan et à la plage seront payants.
- Amélioration de la signalétique.

CHANGEMENTS ATTENDUS DE LA PART DES USAGERS :

- Un meilleur tri des ordures ménagères. La mauvaise utilisation des bennes de tri a engendré une augmentation des coûts, que nous avons dû répercuter sur les tarifs.

- Des économies d'eau. Malgré la réparation des fuites d'eau et la mise en place d'un réducteur de pression, la consommation reste bien supérieure aux autres campings en France. Le forfait eau, que nous avons dû augmenter, n'arrive même pas à couvrir la facture de Veolia dont la consommation s'élève à 12.413 m3. Disposer d'un assainissement sur l'emplacement ne doit pas pousser à une consommation excessive (douche très longue 20 à 30 minutes, 3 à 4 machines à laver par jour, lavage de voiture, ...). Il s'agit de respecter avant tout la ressource en eau et d'éviter le gaspillage, un bon comportement de tous devrait permettre d'éviter de prochaines augmentations du forfait eau.

- Nous aider à faire venir de nouveaux campeurs. Vanter les atouts du CPA : un cadre idéal pour se mettre au « vert » avec son bel étang et sa forêt, se reposer, passer de bonnes vacances proche de chez soi.

- La construction d'abris ou de rajouts sur les emplacements est interdite par le code de l'urbanisme et par notre règlement. De nombreuses constructions illicites nous exposent à un risque de fermeture administrative en cas d'application par l'Etat des règles strictes régissant les campings. Elles sont, d'autre part, un frein pour le classement du camping. Les résidents concernés par la taxe foncière et le supplément « abris clos » peuvent remettre leur emplacement aux normes. Le bureau d'accueil reste à la disposition de tous pour en indiquer les modalités.

Quelques tarifs ont été augmentés de 3%, mais nous sommes loin d'avoir répercuté le passage de la TVA de 7% à 20% ces deux dernières années !

Grâce à la contribution de tous et au désir de pérenniser l'existence du camping pour les années à venir, nous souhaitons ne pas avoir à augmenter les tarifs en 2015 et nous comptons donc sur votre participation active.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous une belle saison touristique au sein de notre camping.

L'équipe municipale.

LA RÉFORME SCOLAIRE



« Une nouvelle organisation du temps scolaire est entrée en application à la rentrée 2013 ; celle-ci poursuit avant tout un objectif pédagogique et vise notamment à respecter les rythmes naturels d'apprentissage et de repos des enfants afin de favoriser la réussite de tous à l'école primaire. Les nouveaux rythmes conduiront à une meilleure répartition des heures de classe sur la semaine ainsi qu'à une meilleure articulation des temps scolaires et périscolaires. Les grands principes de la nouvelle organisation du temps scolaire pour les écoles publiques sont : une durée hebdomadaire d'enseignement de 24 heures qui reste identique ; 9 demi-journées incluant le mercredi matin, ou par dérogation justifiée par les particularités du projet éducatif territorial, le samedi matin, allègement de la journée d'enseignement : 5h30 au maximum par jour et une demi-journée n'excédant pas 3h30, sauf dérogation justifiée par les particularités du projet éducatif territorial ; pause méridienne d'1h30 au minimum »

Cette réforme a été décidée par le gouvernement et c'est à chaque directeur d'académie de veiller à son installation.

Certaines communes ont déjà appliqué cette réforme et d'autres comme REMERING-LES-PUTTELANGE le feront à la rentrée prochaine (septembre 2014). Il ne nous appartient pas de choisir, si oui ou non elle est conforme à nos souhaits : nous avons à l'appliquer. Notre volonté première a toujours été le bien-être de l'enfant (l'élève toujours au cœur du projet !).

La proposition retenue a été validée et a reçu l'avis favorable :

- du Comité de pilotage (20/11/2013)
 - du Conseil d'Ecole (2/12/2013)
 - du Conseil Municipal (5/12/2013)
 - de M. l'inspecteur de l'Education Nationale de Saint-Avoid Est (12/02/2014)
- Elle s'appuie sur l'enquête soumise aux parents (90% de réponses obtenues).

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
7H - 8H Périscolaire (1H)	7H - 8H Périscolaire (1H)		7H - 8H Périscolaire (1H)	7H - 8H Périscolaire (1H)
8H - 11H30 (3H30)	8H - 11H30 (3H30)	8H - 9H Périscolaire (1H)	8H - 11H30 (3H30)	8H - 11H30 (3H30)
11H30 - 13H30 Périscolaire (2H)	11H30 - 13H30 Périscolaire (2H)	9H - 12H (3H)	11H30 - 13H30 Périscolaire (2H)	11H30 - 13H30 Périscolaire (2H)
13H30 - 15H30H (2H)	13H30 - 15H30H (2H)	Attention ! Mercredi démarrage à 9H (possibilité pour les enfants de dormir plus longtemps pour ceux qui peuvent et accueil quand même assuré dès 8H pour les parents qui travaillent)	13H30 - 15H30H (2H)	13H30 - 14H30H(1H)
15H30 - 16H (30min)	15H30 - 16H (30min)		15H30 - 16H (30min)	14H30 - 16H (1H30)
16H - 18H30 Périscolaire (2H30)	16H - 18H30 Périscolaire (2H30)		16H - 18H30 Périscolaire (2H30)	16H - 18H30 Périscolaire (2H30)

Périscolaire = offre payante / prestataire OPAL / Accueil déjà existant sur la commune (sauf mercredi matin)
 TAP = Temps Activités Périscolaires (offre payante) ≠ Périscolaire

■ Temps calme, pause de fin de journée d'une durée de 30 mn (études / devoirs, accueil bibliothèque, jeux de société...)

Enfants qui restent sur le site de l'école : (gestion OPAL / Commune)

Nom donné : ACCOMPAGNEMENT EDUCATIF

● Temps consacré à diverses activités culturelles / artistiques / sportives... d'une durée d'1h30. Par cycle d'activités, au FSE ou ailleurs.

Gestion OPAL / Commune / Associations. Avec intervenants...

Nom donné : ACTIVITES EDUCATIVES

RESSOURCES MOBILISÉES :

Depuis 2009, un accueil périscolaire a été mis en place, grâce à la volonté des élus de proposer un accueil de qualité, pédagogique et ludique, répondant à une demande importante des familles.

Certaines mères de familles ont pu reprendre une activité professionnelle ou des études. L'augmentation des effectifs de l'école avait permis l'ouverture d'une classe. Les locaux étaient disponibles, car en 2008, l'ancien foyer avait été transformé en une nouvelle salle de classe et une nouvelle salle de jeux.

Cet accueil de qualité est géré en lien avec la commune, par un prestataire l'OPAL, association agréée "Jeunesse et Education Populaire", qui est devenu un partenaire incontournable et un atout important pour la mise en place du PEDT (Projet Educatif de Territoire).

Les animateurs OPAL sont diplômés, reconnus et soucieux d'une démarche de qualité, d'un accueil de tous et de chacun dans une structure ouverte et chaleureuse.

La politique menée par la municipalité, ces dernières années, a permis de relancer le monde associatif dans la commune. Il existe de nombreuses associations avec des membres dynamiques et impliqués sur lesquelles nous pouvons nous appuyer dans ce nouveau projet. Il n'est pas exclu, non plus, de faire appel à des associations extérieures à Rémering-Lès-Puttelange. Nous disposons de tout un réseau, des ressources humaines qui pourront le cas échéant proposer différents types de professionnels ou non, d'intervenants extérieurs compétents dans leur domaine.

Le Contrat Enfance Jeunesse (CEJ), signé avec la CAF en 2009, a été renouvelé jusqu'en 2016. Le PEDT pourra s'articuler dans ce dispositif déjà existant.

La commune dispose de nombreux bâtiments pour la mise en place des TAP. Les 30 minutes du LUNDI/MARDI/ JEUDI seront appelées "ACCOMPAGNEMENT EDUCATIF" et les 1h30 des VENDREDIS "ACTIVITES EDUCATIVES".

Les TAP auront lieu :

- dans les bâtiments scolaires : salles de classe, bibliothèque, salle de jeux, salle informatique, multisports couvert, cour de l'école.
- en-dehors des bâtiments scolaires : FSE (Foyer Socio-Educatif), locaux associatifs, accueil périscolaire...

INTENTIONS EDUCATIVES GENERALES ET ORGANISATION

Le projet éducatif de territoire, un cadre d'action pour 3 ans dont les axes sont :

- l'épanouissement des enfants sur

tous leurs temps de vie (scolaire, périscolaire, extrascolaire),
 - la réussite scolaire et éducative,
 - l'égalité des chances dans l'accès aux activités de découvertes sportives, artistiques, socioculturelles,
 - l'accès à l'autonomie, à l'engagement citoyen.

Les dispositions définies dans le cadre de la réforme des rythmes éducatifs induisent de nouvelles articulations entre les temps familiaux, les temps scolaires et les temps récréatifs, sociaux, associatifs, sportifs, artistiques, culturels passés en dehors de la famille et de l'école.

Le Projet Educatif Territorial formalise l'engagement des différents partenaires de se coordonner pour organiser des activités éducatives et assurer la cohérence des actions conduites sur l'ensemble de ces temps de vie des enfants.

Il fixe pour trois ans les objectifs à atteindre, les axes prioritaires et les moyens d'évaluation. C'est un document qui guide l'ensemble des actions et animations menées, avec comme point central : l'Enfant. C'est pourquoi, il doit être co-construit avec tous les acteurs concernés par

Afin de garantir la continuité et la cohérence éducative des actions de chaque partenaire, afin d'assurer l'articulation des interventions sur l'ensemble des temps de vie de l'enfant (organisation des activités, lieux, intervenants...), un comité de pilotage et un poste de coordonnateur ont été créés.

LES ACTIVITES EDUCATIVES

Elles seront mises en place le vendredi après-midi de 14H30 à 16H00. Elles s'adressent à tous les enfants qui le souhaitent, en fonction des places, sur inscription et payantes (0,50 euros/l'heure).

Elles seront proposées par des associations locales ou non, encadrées et organisées par le coordonnateur de ce projet.

La personne référente est Sophie WENNER responsable de l'accueil périscolaire et nouvellement nommée coordonnatrice de la mise en place et du suivi des Nouveaux Temps d'Activités Périscolaires (TAP en bleu dans le tableau) en lien avec la commune.

INFORMATION SUR LE COÛT DE CETTE REFORME

La commune ne peut pas prendre à sa charge tous les frais liés à cette nouvelle organisation du temps scolaire. Une petite participation est demandée aux familles, une aide de la CAF sera également perçue de 50 centimes/heure par enfant, et l'autre partie, la plus conséquente, sera fi-

nancée par la commune. Il s'agit de frais de personnel (OPAL / personnel communal mis à disposition), utilisation des locaux.

Il s'agit là encore d'un choix politique et financier pour les enfants et les familles de notre village.

Nous n'avons pas souhaité le "tout gratuit" pour que ce temps d'activités pédagogiques ne devienne pas une "garderie".

EN CONCLUSION

Une nouvelle façon d'organiser le temps scolaire va voir le jour à la rentrée prochaine. Il va falloir s'adapter, enfants et parents, mais aussi enseignants, personnel communal... toutes les personnes qui interviennent de près ou de loin dans le domaine scolaire. Nous allons devoir faire preuve de rigueur et de professionnalisme quant à l'organisation et la prise en charge des enfants, mais aussi de souplesse et de dialogue pour que cette mise en route se fasse dans les meilleures conditions.

Le comité de pilotage évaluera régulièrement cette nouvelle organisation. Nous serons attentifs cette première année de fonctionnement à bien mesurer tous les aspects de cette réforme.

Nous demandons aux parents et à tous les acteurs du monde scolaire d'être attentifs avec nous élus / responsables OPAL pour que ce projet se mette en place et fonctionne. Nous comptons aussi sur tous les partenaires associatifs embarqués avec nous dans cette aventure. C'est un pari à relever et c'est, ensemble, en partenariat, que nous pourrions le mener à bien.

Il fixe pour trois ans les objectifs à atteindre, les axes prioritaires et les moyens d'évaluation. C'est un document qui guide l'ensemble des actions et animations menées, avec comme point central : l'Enfant. C'est pourquoi, il doit être co-construit avec tous les acteurs concernés par sa mise en œuvre.





INAUGURATION ROND POINT

3 SEPTEMBRE 2013



**UN BEL
ACQUIS POUR TOUS
LES USAGERS !**

LES AVANTAGES SONT MULTIPLES ET APPRÉCIÉS :

- RÉDUCTION DE LA VITESSE
- RÉDUCTION DU NOMBRE ET DE LA GRAVITÉ DES ACCIDENTS
- PAR RAPPORT À UN FEU ROUGE BRÛLÉ, PAS DE COLLISION LATÉRALE À GRANDE VITESSE
- FLUIDITÉ DE LA CIRCULATION (ARRÊTS COMPLETS RARES : MOINS DE CONSOMMATION, MOINS DE POLLUTION)
- RÉDUCTION DU BRUIT (RARES ARRÊTS POUR LES CAMIONS ET VITESSE LENTE)
- CIRCULATION PLUS AISÉE POUR LES CYCLISTES ET PIÉTONS (ILS SONT PRIORITAIRES)

MONIQUE

PORTRAITS

Toujours souriante, affable et accueillante, elle est un modèle de patience et de compétence. Comme une magicienne elle jongle avec ses 4 écrans avec calme et méthode ; son siège à roulettes circule de l'un à l'autre avec aisance, ses doigts frappent les claviers avec habileté. Les machines répondent à ses sollicitations au doigt et à l'oeil.

Monique règne là ... en maître -ès management.

Monique, on ne saurait ignorer ses compétences. Elle a su, et sait s'adapter tranquillement aux tâches aussi insurmontables semblent-elles, elle gère sans sourciller les sautes d'humeur ou les caprices du genre humain. Elle va de l'avant, semant autour d'elle sa joie et son appétit de la vie.

Monique, consciencieuse en tous points, ce qui la rend si humaine,

Monique, adepte du travail bien fait, ce qui la rend si efficace,

Monique, âme généreuse, ce qui lui donne cette aura joyeuse



BORIS

Les Boris sont des hommes séduisants et d'un commerce agréable, puisque sociables, communicatifs, gais et souriants. Leurs qualités sont habituellement : sensibilité, émotivité, tact, tolérance... Ils sont aussi idéalistes de nature, parfois même avec un certain esprit réformiste. Ils aiment que tout le monde soit heureux autour d'eux. Charmeur et enjôleur, il a l'art de rétablir toute situation périlleuse. Le porteur du prénom Boris



est très sympathique. Il possède souvent une très belle voix !

Oui, c'est bien lui, c'est tout à fait notre Boris, notre gérant du centre de plein air. Non seulement "Boris de l'étang" est beau gosse, mais il est également généreux et aimable... et il fourmille d'idées pour embellir et animer le CPA, pour y rendre la vie plus douce, en somme !

Qui plus est, Boris est un excellent musicien et chanteur.

Et ne dit-on pas que "Qui aime la musique aime la vie !"

La musique est une loi morale. Elle donne une âme à nos coeurs, des ailes à la pensée, un essor à l'imagination. Elle est un charme à la tristesse, à la gaieté, à toute chose. Elle est l'essence du temps et s'élève à tout ce qui est de forme invisible mais cependant éblouissante et passionnément éternelle...



acrostiche

Méthodique et logique,
Ouvrant grand les portes de ton amitié,

Ne baissant jamais les bras,
Inlassablement tu surmontes les obstacles.

Que l'on ait besoin de toi et de ton appui,

Unique et fiable, tu es.

Et pour tout cela, tu es admirable !

LA PREMIÈRE BOÎTE AUX LETTRES DE REMERING LES PUTTELANGE



LETTRE AVEC CACHET "E" DE REMERING LES PUTTELANGE ET CACHET DE PUTTELANGE AUX LACS DU 18 JANVIER 1855

AVANT 1870, NOUS ÉTIONS DESSERVIS PAR LE BUREAU DE POSTE DE PUTTELANGE AUX LACS;

VERS 1830, UNE BOÎTE AUX LETTRES, DITE "BOÎTE RURALE" EST INSTALLÉE DANS LA COMMUNE.

CETTE BOÎTE AUX LETTRES EST MUNIE D'UN PETIT CACHET AVEC UNE LETTRE DE L'ALPHABET INSCRITE DANS UN PETIT CERCLE.

POUR REMERING LES PUTTELANGE, C'EST LA LETTRE E. LE FACTEUR APPOSE CE CACHET "E" À REMERING LES PUTTELANGE, PUIS APPORTE LA LETTRE À PUTTELANGE AUX LACS OÙ ELLE REÇOIT LE CACHET DE PUTTELANGE AUX LACS.



ENVELOPPE AVEC CACHET "E" DE REMERING LES PUTTELANGE ET CACHET DE PUTTELANGE AUX LACS DU 30 DÉCEMBRE 1861. AU DOS, CACHET DE LA MAIRIE DE REMERING LES PUTTELANGE.



ENVELOPPE AVEC CACHET "E" DE REMERING LES PUTTELANGE ET CACHET DE PUTTELANGE AUX LACS DU 27 MARS 1851



Boîte rurale "B"

EXEMPLE D'UN CACHET DE BOÎTE RURALE

ARTICLE DE PIERRE MULLER

SARRE À CONTES BARBE BLEUE

Tristan Faucher, conteur et fervent défenseur de la tradition populaire, voudrait faire partager sa passion et sa connaissance du conte traditionnel en racontant les célèbres histoires de Charles Perrault.

Seulement voilà ! Trop soucieux d'expliquer sa démarche artistique et d'apporter les éléments indispensables à la compréhension de l'histoire, il s'interrompt sans cesse. Il s'enferme dans des explications indigestes, des commentaires assez peu pertinents. De digressions en digressions, l'histoire de Barbe bleue peine à exister.

Incapable d'une quelconque remise en cause, aigri de ne pas être reconnu à la hauteur de son talent, il fait fi des codes et conventions du spectacle vivant et laisse deviner ses propres désillusions.

Doté d'une maladresse désarmante, d'une mauvaise foi hors paire, il n'hésite pas à houspiller son entourage, le monde de la culture et même le public.

Durée : 50 mn
Tout public à partir de 8 ans.



Crédit Photo DOUMÉ

NOS BISTROTS

Autrefois les bistrots de nos villages étaient des lieux de rencontre, d'échange, de mixité sociale. Les dimanches les comptoirs se remplissaient au sortir de la messe ; on y refaisait le monde avec les copains au coin du zinc. Les murs de nos cafés de campagne sont chargés d'histoires, de l'histoire du pays ; ils ont vu défiler des centaines de visages, entendu maints potins et anecdotes. Ils étaient les témoins des parfois belliqueuses parties de belotes, des discrètes amours naissantes lors des très populaires bals de la kirb et autres fêtes locales, ou autour du jukebox, des folles parties de baby-foot ou de flipper... L'esprit de village si cher à nos campagnes y prenait tout son sens. Aujourd'hui téléphones portables et autres réseaux sociaux via le Net prennent le pas sur les rencontres conviviales, sur les interminables débats, accoudés au bar... C'est un lien social fort qui disparaît !



La mairie et le foyer

Même les trente/quaranténaires se souviennent de l'inénarrable Magritt Schmépétta qui tenait sa gargote avec une main de fer. La grande salle était magnifique avec son beau parquet et la grande fresque campagnarde qui décorait tout le plafond, et, le must disposait d'une grande scène de théâtre ; les fêtes et spectacles scolaires s'y déroulaient avant la construction du foyer rural. Ensuite le restaurant est passé entre plusieurs mains pour terminer sa carrière avec l'appellation Le Manoir. Finalement il a été racheté par la commune et réhabilité ; le bâtiment héberge aujourd'hui la mairie et le foyer socio éducatif. La belle salle de spectacle a gardé son usage premier ; elle s'est refait une beauté et est devenue salle municipale des fêtes.



L'Auberge Fleurie

Avant la guerre, le restaurant place de l'église s'appelait le café MAGER. Après guerre il a été repris par la famille THINES. Bien plus tard le café a été tenu par Alphonse WEBER. Le magasin COOP attenant est devenu une belle salle de l'auberge. Puis Norbert RUCHEL, Nono, s'est installé. Il proposait une salle de billard et ce fut pendant longtemps le lieu de rendez-vous de la jeunesse des années 90. Nono était un passionné de roses... Il en a fait l'Auberge Fleurie, tenue aujourd'hui par son fils Yves.



La Taverne des Etangs

Le restaurant WEBER était tenu par "Wéwachmomme" puis par sa fille Albertine qui l'a transmis tout naturellement à sa fille Emilie. Les anciens se souviennent de fêtes populaires mémorables dans le parc chez Albertine et du jeu de quilles qui réunissait les hommes du village. Après guerre, la salle des fêtes du restaurant faisait office de lieu de culte en attendant la mise en place d'une baraque. Aujourd'hui la Taverne des Etangs est tenue par Emilie mère et "Petite Emilie" (sa fille) avec l'ambition de proposer une cuisine "bien de chez nous".

L'APE est une association qui se compose de parents d'enfants de la localité. Ce sont tous des membres bénévoles qui donnent de leur temps et de leur énergie pour mettre sur pieds des événements permettant de dynamiser la vie du village. C'est dans cette optique qu'ils ont décidé de mettre en place « la quinzaine du cirque » en partenariat avec les enseignants et les élus. Ainsi, du 2 juin au 15 juin, deux classes élémentaires se sont initiées aux arts du cirque sous la houlette de deux artistes de la troupe « la roue libre » qui ont planté leur chapiteau dans la cour de l'école maternelle. Les enfants ont découvert la pratique de l'équilibre sur un fil tendu, sur un rouleau américain, sur une boule chinoise mais, également le jonglage avec des anneaux, des balles, des cerceaux, des bâtons... Et aussi, l'expression scénique par le biais de petits sketches humoristiques. L'objectif final étant de parvenir à une représentation publique où les artistes sont les enfants de l'école.

Le coût d'une telle opération est conséquent soit 5300 euros. L'APE a entièrement pris en charge cet événement, aucune sollicitation directe auprès des parents n'a été demandée. Deux spectacles sur quatre étaient également proposés gratuitement. C'est grâce à l'argent récolté tout au long de l'année (bourse aux jouets, vêtements, fête d'halloween, carnaval, spectacles, kermesse) et à la subvention municipale qu'un tel projet a pu voir le jour.

D'autres projets sont déjà prêts, répondant aux besoins de la réforme des rythmes scolaires : un stage percussion, un stage théâtreet le financement des sorties scolaires pour les écoles. Chaque année, les membres de l'APE cherchent à recruter de nouveaux membres afin que les enfants puissent encore bénéficier longtemps de tels projets. Alors, si vous aussi, vous voulez donner un peu de votre temps, n'hésitez pas contactez un membre de l'association ou la présidente

Mme COMTESSE-KLOSTER Rachel au 06-06-83-03-80



NOS ENFANTS ONT DU TALENT



L'ÉCOLE FAIT SON CIRQUE



ZUMBA



C'est quoi la ZUMBA :

C'est une danse originaire de Colombie, qui mélange la sensualité de plusieurs danses telles que la salsa merengue, le flamenco, le reggaeton... et des mouvements de fitness.

Les muscles qui travaillent :

Tous !!!! Mais c'est avant tout un cours de cardio. La séance alterne entre les moments cardiovasculaires et les parties physiques où tous les muscles sont sollicités. Résultat : des abdos gainés, des cuisses et des mollets allongés, des fessiers galbés, un dos et des bras renforcés...

Les bienfaits :

Se dépenser sans y penser... On danse en s'amusant et en se détendant physiquement et mentalement. Mais aussi s'exprimer, oser se « lâcher » en prenant conscience de son corps.

POUR NE PAS S'ENNUYER

POUR UN CORPS TONIQUE

POUR DÉGOMMER LES CAPITONS



Le STEP

C'est quoi le STEP :

C'est une activité fitness alliant harmonieusement danse, exercices physiques et musique. L'activité ne nécessite qu'un « step » autour duquel se concentre la chorégraphie du coach.

Les muscles qui travaillent :

Tous !!!! On fait travailler toutes les parties du corps : les pieds, les jambes, les cuisses, les bras, les mains, le dos, le cou... tout en travaillant le cardio, puisque l'exercice de base consiste toujours à monter et descendre du step en suivant un rythme musical.

Les bienfaits :

Il permet de travailler la quasi-totalité des muscles du corps. Mais fait également gagner en endurance et permet un défoulement total quand l'ambiance de la salle est à son apogée. Le step nous procure aussi une silhouette équilibrée et sportive.

Le CAF

C'est quoi le CAF :

C'est un exercice de fitness visant le renforcement des muscles du bas du corps : cuisses, ceinture abdominale, fessiers, jambes... mais également les pectoraux et les muscles des bras.

Les muscles qui travaillent :

Tous ceux indiqués ci-dessus. Après un échauffement visant à préparer le corps à l'effort, s'en suivent les exercices pour la tonification de la ceinture abdominale, des fessiers et des cuisses. Au sol ou parfois debout, un simple matériel comme un tapis, des lestes, des barres est nécessaire pour varier et renforcer les exercices. Puis on termine par un retour au calme, des étirements et des assouplissements.

Les bienfaits :

Les bienfaits de ce genre d'activité sont évidents : renforcement des muscles du bas du corps mais aussi des bras, des lombaires et des pectoraux. Le CAF est fortement conseillé lors de régimes, afin de tonifier le corps.

La GYM SENIORS

C'est quoi la GYM SENIORS :

Ce sont des séances de gym active et gym douce adaptées aux seniors. Ce qui les différencie, c'est l'intensité, le nombre de répétitions et la durée de repos entre chaque exercice.

Les muscles qui travaillent :

Après un échauffement, le coach propose des mouvements avec des objectifs fonctionnels de la vie de tous les jours (se baisser, se lever, se redresser...), puis du renforcement musculaire, parfois même de la danse, suivi d'une partie étirement des muscles sollicités.

Les bienfaits :

Le fil conducteur d'une séance de gym seniors est le respect des articulations et de la courbure de la colonne vertébrale. Pour se faire, un travail bien coaché est indispensable. Mais ce qu'il faut retenir, c'est que la gym seniors permet de mieux vieillir, de rester énergique et de s'insérer dans une dynamique associative.



FOYER RURAL LES CORDEES

Tai Chi :

Le nombre de pratiquants ayant augmenté, un deuxième groupe s'est formé. Il s'agit d'un groupe de "seniors" dont les membres ont vite mémorisé les mouvements grâce à la patience et à la bienveillance de notre "maître", Sylvia VILHEM.

Le nombre total des adeptes de cette approche corps-esprit est de 24.

L'initiation à l'informatique :

Deux personnes ont suivi ce cours depuis la rentrée scolaire 2013/2014 à raison d'une heure par semaine, le jeudi soir. Elles ont découvert avec Francine, le logiciel Word, comment envoyer des mails et faire des recherches sur internet.

Le nombre de pratiquants ayant augmenté, un deuxième groupe s'est formé. Il s'agit d'un groupe de "seniors" dont les membres ont vite mémorisé les mouvements grâce à la patience et à la bienveillance de notre "maître", Sylvia VILHEM.

LE NOMBRE D'ADHÉRENTS EST ACTUELLEMENT DE 60. TOUTES LES CLASSES D'ÂGE DE NOTRE VILLAGE ET DES ENVIRONS SONT REPRÉSENTÉES. EN EFFET NOTRE PLUS JEUNE ADHÉRENT A 8 ANS ET LE PLUS ÂGÉ PRÈS DE 80 ANS!

Initiation Photoshop et photographie :

André a accompagné six personnes dans leur découverte du logiciel Photoshop tout au long de l'année scolaire. Pour eux, les termes baguette magique, masque de fusion, calques, teinte, saturation, luminosité, script... ont perdu leur mystère.

Cuisine :

Les cours de cuisine se sont poursuivis tout au long de l'année avec Jean. Pour la rentrée prochaine nous allons revoir notre manière de fonctionner.



L'atelier théâtre

Sous la houlette de Julie un groupe de dix enfants a fait l'expérience de la scène de théâtre. Ils sont devenus de vrais comédiens et ont été ravis de vivre ce temps fort en novembre 2013.

D'ores et déjà, nous avons prévu un nouvel atelier pour les enfants au cours de la deuxième semaine des vacances de la Toussaint.

Un petit groupe d'adultes a également pu s'initier au monde du spectacle au cours d'un week-end en avril. Enchantés par cette expérience, nous allons voir comment la prolonger.

En dehors de ces activités, les membres du Foyer Rural "Les Cordées" ont également participé à la brocante du mois de juillet 2013.

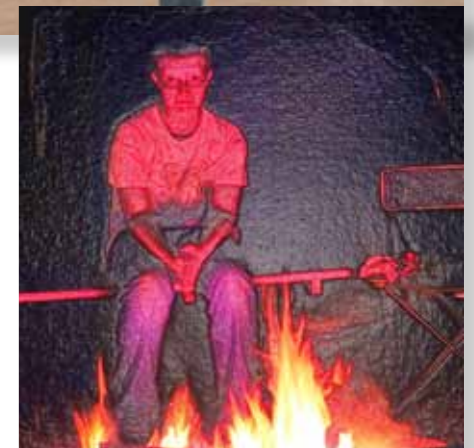
Les jeunes des foyers ruraux de notre région qui ont participé au camp « Itinérance » en juillet 2013 ont réalisé des photos sur les conseils d'André. Ces photos développées et retravaillées sont devenues de vraies œuvres d'art. Elles ont été exposées à Sarralbe lors de l'inauguration du festival "Les Cabanes" en mai dernier.

Pour terminer l'année scolaire, nous organisons la fête de la musique dont nous vous donnerons un écho dans le prochain Rem'Mag !

Mais une année ne se termine pas sans projets !

L'atelier Danses folk va requérir notre attention et nous espérons pouvoir le mettre en route à la rentrée 2014-2015.

Nous allons également nous investir aux côtés de la municipalité et des autres associations de notre village pour la mise en oeuvre des nouveaux rythmes scolaires.



TAEKWONDO

Informations du Club de Taekwondo de Rémering lès Puttelange



Avec Maitre Lee

Pour la 7^e année consécutive, le club de Taekwondo offre la possibilité aux petits et grands de travailler tonicité et souplesse, tout en améliorant sa concentration et la maîtrise de ses mouvements.

Cet art martial, originaire de Corée, se pratique dès le plus jeune âge. Il s'agit, lors d'un « Pomsé » (un combat conventionnel contre plusieurs adversaires imaginaires), d'effectuer des mouvements ancestraux (coups de pied, coups de poing, assauts et formes codifiées).

Par sa diversité, le taekwondo est accessible à tous. Les enfants et les adultes y trouvent une activité permettant de résister au stress de la vie moderne. Le combat ou la technique permettent d'aiguiser les réflexes et d'augmenter les capacités d'anticipation.

Groupe enfants



Groupe enfants

Avec un effectif moyen de 10 adultes et 20 jeunes (enfants et ados), le club se fait connaître progressivement au niveau régional. Lors de compétitions (à Nancy, à Dieuze) quelques-uns de nos futurs champions ont rapporté des médailles et des coupes au club. D'autres participent à des stages avec de grands noms de la discipline, notamment un champion du monde (Mickaël Mélou à Valmont le 25 novembre 2012).

À l'automne 2012, le club a agrémenté ses entraînements de cours de self-défense (aussi appelé Hapkido). Cette désignation sous-entend tout un ensemble de techniques (perussions pieds et poings, clés, étranglements, immobilisations...) directement applicables dans des situations d'agression au cours desquelles il est nécessaire de réagir rapidement avec efficacité.



Quatre de nos licenciés ont eu le privilège de faire valider leurs connaissances par un expert en la matière : Maître Lee Kang Jong, 8^e Dan et conseiller technique Hapkido de la FFTDA (Fédération Française de Taekwondo et des Disciplines Associées). Le maître lui-même leur a décerné la ceinture jaune.

Méthode de défense personnelle, meilleure confiance en soi, gym de santé, le Hapkido sait s'adapter à tous : hommes, femmes, jeunes et moins jeunes.

Chacun peut venir y piocher ce qu'il souhaite, mais tout le monde en ressort avec un indéfinissable plus, ce qui est le propre d'une voie martiale.

Rejoignez nous :

MARDI:

Taekwondo Enfants (7-12 ans) : 17h15 - 18h30
 Taekwondo Adultes/ados : 18h30 - 20h00
 Hapkido / self défense : 20h - 21h30

MERCREDI

Préparation compétitions (selon besoins)

JEUDI Renforcement musculaire

Adultes/ados : 18h30 - 20h00

NUMEROS D'URGENCE

SAMU : 15 Gendarmerie : 17 Pompiers : 18

Urgence Sécurité Gaz 24H/24-7jours/7 n°vert : 0 800 47 33 33

Sécurité électricité. Dépannage et sécurité 24H/24 : 0 810 333 057

VEOLIA EAU (astreinte) : 0 810 463 463



Travaux Publics
Routes – Bâtiments
Transports

Entreprise
VISCONTI Charles & Cie

1 rue Bellevue - BP 40040
57510 RÉMERING LÈS PUTTELANGE

Tél : 03 87 09 41 06
Fax : 03 87 02 61 54
visconti-tp@wanadoo.fr

Crédit Mutuel
LA banque à qui parler

Crédit Mutuel Pays des Lacs
2, rue Robert Schuman – 57510 Puttelange aux Lacs
Agences à : Farschviller – 24, rue du Village
Rémering lès Puttelange – 35, rue Principale
Tél. : 0820 89 05 17*
E-mail : 05478@creditmutuel.fr



SARRALBE
L'ESSENTIEL, C'EST VOUS !

Route de Strasbourg 57430 SARRALBE
Tél. : 03.87.97.81.53 Fax : 03.87.97.07.51
E-Mail : superu.sarralbe@systeme-u.fr

**OUVERTURE NON STOP
DU LUNDI AU VENDREDI
DE 8H30 A 20H00
LE SAMEDI DE 8H30 A 19H00**

SCHAEFER ET CIE

CHAUFFAGE TOUS SYSTEMES
VENTILATION
CLIMATISATION
SANITAIRE

2 RUE DE BITCHE
57960 MEISENTHAL
TÉL : 03 87 96 83 60
FAX : 03 87 96 96 84

Taberne des Etangs
M. et Mme Pernel, prop.
 Cuisine Bourgeoise
 Jambon du Pays et ses Spécialités
 25, Rue Principale
 57510 Remering-les-Puttelange
 ☎ 03 87 09 41 60

AVICE ET FILS SAS
QUINCAILLERIE
 - Sanitaire - plomberie
 - Articles ménagers
 - Jardinage
 - Bricolage
 - Peinture
 - Electricité
 - Droguerie
 - Reproduction de clefs
 - Gaz
 5, rue Pierre Pierra
 57510 Puttelange-aux-lacs
 Tél/Fax : 03 87 09 62 65

SIGNALISATION
 VERTICALE ET HORIZONTALE

PHARMACIE KEPPEL-CAQUELIN
POUR LE CONFORT DU MALADE
 LOCATION - VENTE
 Lit électrique, Chaise roulante, Table à malade, Fauteuil garde-robe
 LIVRAISON A DOMICILE
 59, rue Wilson - PUTTELANGE AUX LACS - Tél. 03 87 02 62 28
 Ouvert tous les jours : 8h - 12h30 et 14h - 20h (samedi 17h)

Menuiserie Ebénisterie
PFIRSCH
 Zone Commerciale
 F-57520 Grosbliedestroff
 Tél.: 03 87 95 62 88 · Fax: 03 87 09 22 14
 E-mail: menuiserie-ebenisterie-pfirsch@wanadoo.fr
 Z.C. 2 Avenue Marchande

GH PAYSAGE
 CONCEPTION - AMENAGEMENTS EXTERIEURS - ENTRETIEN ESPACES VERTS
 Rue Principale
 57670 VITTEBSBOURG
 Guillaume HUGENEL
 06 75 49 29 10

Vente à distance 100%
 Terrain Lorrain
 Typiquement Lorrain, Carrément gourmand !
 Livraison gratuite
 secteur Rémering-lès-Puttelange
 109, rue de Hilsprich
 57510 REMERING LES PUTTELANGE
 Par téléphone : 0687368399

CFE
 CHAUFFAGE CLIMATISATION SANITAIRE FENETRE PVC
 PORTE D'ENTREE ALU ET PVC
 VOLET BATTANT ET ROULANT
 PORTE DE GARAGE
CHAUFFAGE ET FERMETURE DE L'EST
 3 Place Théodore Heitzmann - LEMBERG
 Tél : 03 87 06 44 61 - Fax : 03 87 06 85 50

POMPES FUNEBRES DES LACS
Goetschel sarl
 Organisation complète d'obsèques dans toute la région
 - Marbrerie, caveaux, travaux cimetièrre, fossoyage
 - Grand choix d'articles funéraires
 - Chambre Funéraire
 - Contrat Prévoyance Obsèques: se renseigner dans notre agence
 5, Rue du Général Famin (Route de Sarreguemines)
 57510 PUTTELANGE AUX LACS
 03 87 09 61 56 (24 heures sur 24)

portraits intenses
André MERTZ
 PHOTO CRÉATEUR
 PORTRAITISTE À DOMICILE
 www.pixel-passion.fr
 09 71 33 31 25
 pixel-passion@orange.fr
 Rémering lès Puttelange

NIESSER Evelyne
 42a Rue du Coin
 57510 Rémering-lès-Puttelange
 Tél : 03.87.09.55.72
 06.83.09.63.46
 niesser.evelyne@free.fr
 afleur2toile.canalblog.com

Exposition extérieure
 Aménagement jardins - terrasses - allées...
MAT Eberhart
 GRANDE SÉLECTION DE DALLE ET PAVÉS BÉTON
 Division Eberhart Matériaux de Construction : Zone Artisanale - Woustviller - Tél. 03 87 98 48 12

STIHL STIGA DOLMAR
SARL ZOLOTAREFF
 CYCLES & MOTOCULTURE
 30, Rue nationale 57660 HELLIMER
 03.87.01.82.69
 Zolo.sarl@wanadoo.fr

A chaque enfant qui naît, le monde recommence.

Toutes nos félicitations aux heureux parents.

Emmanuelle KOPP

est née le 05 janvier 2013.
Ses parents sont Sébastien KOPP et Isabelle SCHALL, domiciliés 105 rue de Hilsprich.

Léo LETSCHER

est né le 12 février 2013.
Ses parents sont Jonathan LETSCHER et Élodie LEYDINGER, domiciliés 43 rue Principale.

Raphaël ROURE

est né le 02 mars 2013.
Ses parents sont David ROURE et Tania GAERTNER, domiciliés 2 rue de L'École.

Timotée BIGEL

est né le 15 avril 2013.
Ses parents sont Claude BIGEL et Mélissa MULLER, domiciliés 71 rue Principale.

Constance SCHALL

est née le 26 juillet 2013.
Ses parents sont Jérôme SCHALL et Yaël MARX domiciliés 103 bis rue de Hilsprich.

Ludivine BERNARD

est née le 04 août 2013.
Ses parents sont Fabrice BERNARD et Marie-Christine BARTHEL domiciliés 63 rue des Champs

Léo GREINER

est né le 11 août 2013.
Ses parents sont Mathieu GREINER et Julie HABERMACHER domiciliés 47 rue St Jean.

Daphné VASSEUR

est née le 28 août 2013.
Ses parents sont Manuel VASSEUR et Stéphanie LEGUILLETTE domiciliés 68 rue Principale.

Chloé DREIDEMY

est née le 06 septembre 2013.
Ses parents sont Philippe DREIDEMY et Priscilla KROMMENACKER domiciliés 16 rue des Prés

Noa ROHR

est né le 17 septembre 2013.
Ses parents sont David ROHR et Vanessa HEBLICH, domiciliés 27 rue Saint-Jean.

Axel JACOB

est né le 17 novembre 2013.
Ses parents sont Stéphane JACOB et Estelle MULLER domiciliés 85 rue Principale.

Etre capable de trouver sa joie dans la joie de l'autre. Voilà le secret du bonheur.

Toutes nos félicitations aux jeunes couples.

André WEIGERDING et Dominique CALLA

se sont mariés le 18 mai 2013.
Le couple réside 45 rue Principale.

Gabin KIEFFER et Christelle HINSCHBERGER

se sont mariés le 25 mai 2013.
Le couple réside 25 rue de la Forêt.

Didier BECK et Joséphine DRAGO

se sont mariés le 08 juin 2013.
Le couple réside 71 rue Principale.

Eric THIRION et Marie Jeanne LINDEN

se sont mariés le 06 juillet 2013.
Le couple réside 93 rue de la Ligne Maginot.

Franck HELLER et Saskia TASSONE

se sont mariés le 27 juillet 2013.
Le couple réside 71 rue Principale.

Christophe SCANU et Camille WEHRUNG

se sont mariés le 27 juillet 2013.
Le couple réside 2 impasse de la Source.

Jonathan LETSCHER et Elodie LEYDINGER

se sont mariés le 31 août 2013.
Le couple réside 43 rue Principale.

Gaëtan BOHMLER et Marie-Noëlle GEORGETTE

se sont mariés le 19 octobre 2013.
Le couple réside 71 rue Principale.

Thomas HINDELANG et Angela-Domenica MANGANO

se sont mariés le 21 décembre 2013.
Le couple réside à NEUILLY sur MARNE.

Stève BORDES et Alicia GEROLIN

se sont mariés le 21 décembre 2013.
Le couple réside 71 rue Principale.

Le malheur de l'avoir perdu, Ne doit pas nous faire oublier Le bonheur de l'avoir connu.

Joséphine SPREDER, veuve RAPP, âgée de 99 ans, domiciliée 50 rue Principale, est décédée à Sarreguemines le 01 janvier 2013.

Norbert RUSCHEL âgé de 78 ans, domicilié 17 rue de L'Eglise, est décédé à Sarreguemines le 23 janvier 2013.

Joseph FISCHER âgé de 71 ans, domicilié 104 rue de Hilsprich, est décédé à Sarreguemines le 04 février 2013.

Claude CAVATZ âgé de 81 ans, domicilié 42 rue du Coin, est décédé à Sarreguemines le 29 mars 2013.

Solange LINDEN, épouse NICOLAY âgée de 73 ans, domiciliée 109 rue de Hilsprich, est décédée à Sarreguemines le 12 avril 2013.

Adrienne KARMANN, veuve MILLET âgée de 85 ans, domiciliée 51 rue de la Montée, est décédée à Ars-Laquenexy le 26 avril 2013.

René WAGNER âgé de 78 ans, domicilié 4 rue de la Forêt, est décédé à Sarreguemines le 08 juin 2013.

Camille RIFF âgé de 78 ans, domicilié 4 rue de la Forêt, est décédé à Sarreguemines le 08 juin 2013.

Marie SCHMITT, épouse HABERMACHER âgée de 59 ans, domiciliée 86 rue Principale, est décédée à Strasbourg le 22 juin 2013.

Cornelia WÜNSCH, épouse AMMER âgée de 50 ans, domiciliée 49 impasse des Ecurieuls, est décédée à Sarrebrück le 29 août 2013.

Tony SAUZER âgé de 24 ans, domicilié 70 rue Principale, est décédé à Sarreguemines le 10 novembre 2013.

Nos sincères condoléances à toutes les familles en peine.



bénédition du cinéraire



relais assistante maternelle



concours maisons fleuries



nettoyage étang



Redoute 114



ETAT
CIVIL

JANVIER

Dimanche 12 :

Vœux de la municipalité

Dimanche 26 :

Carnaval des enfants, APE

FEVRIER

MARS

Lundi 3 au Vendredi 7 :

Accueil de loisirs au FSE

Vendredi 7 :

94 ans de la doyenne

Mme Marie Kopp

Dimanche 16 :

Repas paroissial

Dimanche 23 et 30

Elections municipales

Mardi 25 : Ramassage

des objets encombrants

Lundi 31 :

Dotation multifix.

AVRIL

Vendredi 4 au Dimanche 6 :

Enduro carpes/silures de nuit
(membres APEM)

Samedi 5 avril au

Dimanche 18 mai :

Initiation des jeunes

à la voile, Segelclub

Lundi 7 : Don du sang

Samedi 12 au Dimanche 13 :

Stage de théâtre (Foyer Rural)

Vendredi 25 :

Remise Permis Piéton en

Mairie aux élèves de l'école

Samedi 26 :

Nettoyage des abords de l'étang

Lundi 28 avril au

Vendredi 2 mai :

Accueil de loisirs au FSE

MAI

Samedi 3 : Animation ALEM

Samedi 3 et Dimanche 4 :

Initiation à la voile-entraîne-
ment-régate Segelclub

Vendredi 9 au Dimanche 11:

Enduro carpes/silures de nuit
(APEM)

Dimanche 18 :

Visite du village avec les
nouveaux conseillers

Jedi 22 : Relais assistants
maternels (activités salle de
jeux à l'école)

Dimanche 25 :

Elections européennes.

Jedi 29 :

Manifestation MotoHandicap
Marche populaire (ARBOS) à
Hilsprich

Vendredi 30 mai au

Dimanche 1er juin :

Enduro carpes/silures de nuit
(APEM)

JUIN

Dimanche 1er :

Première communion

Mercredi 4 et lundi 9 juin :

Spectacle de cirque :

« La roue libre »

Mercredi 4 :

Visite de Monsieur

le Sous-Préfet

Samedi 7 : Animation ALEM.

Samedi 7 et dimanche 8 :

Régate Segelclub-Coupe de
Rémering

Samedi 14 : Commémoration

de la bataille du 14 juin 1940

Dimanche 15 :

Kermesse (APE + école)

Concours de pêche au coup à
l'étang (APEM)

Samedi 21 :

Fête de la musique

(Les Cordées) devant l'église

Dimanche 22 : Fête de la

Saint Jean Baptiste des

Etangs à GRUNDEVILLER

Vendredi 27 : Fête de fin

d'année « Les Cigogneaux ».

Samedi 28 : Animation ALEM

JUILLET

Vendredi 4 :

Distribution de chocolat à

l'école-Goûter de fin d'année

Jedi 3 : La Sarre à Contes

(cour de l'école)

« Barbe bleue »

Vendredi 4 au Dimanche 6 :

Enduro carpes/silures de nuit
(APEM)

Samedi 5 :

Animation CPA-DJ BORIS

Lundi 7 au vendredi 11 :

Accueil de loisirs au FSE

Samedi 12 :

Animation CPA

Animation ALEM

Mardi 15 au vendredi 18 :

Accueil de loisirs au FSE

Samedi 19 :

Animation CPA- CRIS LUNA

Samedi 26 :

Animation CPA-Fête du

Segelclub

Animation ALEM

AOÛT

Vendredi 1er au Dimanche 3 :

Enduro carpes/silures de nuit
(APEM)

Samedi 2 : Passage jury «
maisons fleuries »

Animation CPA-

Le GANG BARROW

Samedi 9: Animation CPA-
KRYSS ALEX ANIM

Lundi 11 au Dimanche 17:

Formation des jeunes à la
voile, Segelclub

Vendredi 15 :

Animation ALEM

Samedi 16 : Animation CPA.

Concours de boules à l'étang

Lundi 18 au Dimanche 24 :

Entraînement d'été pour les
jeunes, Segelclub

Samedi 23 : Animation CPA-

POLE POSITION- Régate pour

enfants, Segelclub

Animation ALEM

Dimanche 24 : Fête des
fruits-Arboriculteurs- Régate

pour les enfants, Segelclub

Lundi 25 Don du sang

Lundi 24 au vendredi 29 :

Accueil de loisirs au FSE

Samedi 30 :

Animation CPA-DJ BORIS

SEPTEMBRE

Vendredi 5 au dimanche 7 :

Enduro carpes/silures de nuit
(APEM)

Jedi 11 au Dimanche 14 :

Enduro carpes/silures de nuit
(inscription auprès APEM)

Samedi 13 et Dimanche 14 :

Voile entraînement, régata
d'automne-Segelclub

Samedi 20 : Animation ALEM

Dimanche 21 : Portes ouvertes

à l'Ecurie Eole (25ème journée
du cheval)

OCTOBRE

Vendredi 3 au Dimanche 5 :

Enduro Carpes/ silures de nuit
(APEM).

Samedi 11 : régata de la
«soupe aux lentilles » Segelclub

Dimanche 12 :

Kirb - Fête du village

Samedi 18 :

Remise de prix «maisons fleuries»

Lundi 20 au Vendredi 24 :

accueil de loisirs au FSE

Vendredi 24 au Dimanche 26 :

Enduro carpes/ silures de nuit
(APEM)

Date à définir :

Dotation Multifix

NOVEMBRE

Mardi 11: Commémoration au
monument aux morts

Dimanche 30 :

Repas des seniors

DECEMBRE

Jedi 4 : Sainte Barbe

Vendredi 5 :

Saint Nicolas et son âne

Caramel à l'école

Date à définir : Alevinage

Lundi 29 : Don du sang